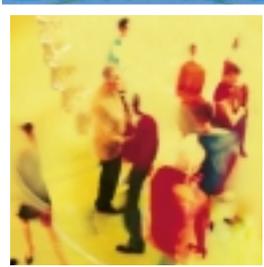




Bureau
international
du Travail

LA PROTECTION SOCIALE: ÇA COMPTE !

NOVEMBRE 2003



PRÉVENIR
ET PROTÉGER

OFFRIR DE NOUVELLES
POSSIBILITÉS

OUVRIR ET FACILITER
L'ACCÈS AUX BIENS
ET SERVICES
ESSENTIELS

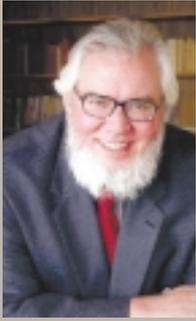
Publications de l'OIT

Le Bureau des publications du BIT produit et fait paraître toutes sortes de documents: analyses des grandes tendances économiques et sociales; position de l'OIT sur les questions intéressants le monde du travail ; ouvrages de référence ; guides techniques ; monographies et résultats de recherches ; recueils de directives pratiques élaborés par des experts pour promouvoir la sécurité et la santé au travail ; ouvrages de formation ; manuels d'éducation ouvrière, etc. Il fait aussi paraître, en français, anglais et espagnol, la *Revue internationale du Travail*, qui fait le point des questions d'actualité et présente les résultats de la recherche sur le monde du travail et sur les problèmes sociaux et économiques.

Catalogues et listes des nouvelles publications peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse suivante : Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courrier électronique pubvente@ilo.org

ISBN 92-2-215182-8

Editorial



Juan Somavia
Directeur Général
Bureau international du Travail

[http://www.ilo.org/
public/french/
bureau/dgo/
index.htm](http://www.ilo.org/public/french/bureau/dgo/index.htm)



- 2 Résumé
- 4 Programme focal
sur la Sécurité Socio-Economique
- 6 Service politiques et développement
de la sécurité sociale
- 8 Programme focal
sur le travail sans risques
- 9 Le service des conditions
de travail et d'emploi
- 10 Le programme sur le VIH/SIDA
et le monde du travail
- 12 Bureau sous-régional
de l'OIT à Santiago
- 13 Bureau sous-régional de l'OIT pour
l'Europe de l'Est et l'Europe Centrale
- 14 Centre International de Formation
- 15 Interview

du Directeur général

Le travail décent exprime l'aspiration universelle de tous les êtres humains à travailler pour vivre dans la dignité. Le travail est le principal moyen de briser l'engrenage de la pauvreté. C'est le thème que j'ai développé dans mon rapport à la session de 2003 de la Conférence internationale du Travail. Mais il est entendu que le travail ne peut être une solution à la pauvreté que s'il repose sur l'équité et la sécurité et qu'il préserve la dignité humaine.

Cet effort pour relier notre action en faveur du travail décent à la lutte contre la pauvreté a été salué, il a suscité beaucoup d'intérêt et d'espoir en une stratégie qui permette d'éradiquer la pauvreté grâce au travail décent. La protection sociale fait partie intégrante de cette stratégie.

Pour l'OIT, la protection sociale est synonyme de sécurité pour les individus et les familles face aux aléas et aux accidents de la vie, d'accès aux soins, de travail sans risque. Mais nous sommes loin d'atteindre l'idéal d'une protection sociale suffisante, considérée comme un droit universel. C'est particulièrement vrai des pauvres parmi les pauvres qui travaillent – et combien durement – dans l'économie informelle pour ne s'assurer que les moyens de survivre. Ceux-là connaissent toutes les formes d'insécurité. Ils ont, plus que quiconque, besoin d'appui et de protection, or ce sont les moins protégés.

Le bien-être de l'individu et de la famille repose sur la sécurité socio-économique. En répondant aux besoins fondamentaux, la protection sociale favorise l'intégration et la cohésion sociales – les familles qui bénéficient de la sécurité construisent des collectivités solides et des sociétés stables. Bien gérée, la protection sociale est un instrument d'autonomisation et de progrès social. Elle influe sur l'aptitude et la productivité au travail. Elle est un moyen pour les pauvres de dépasser le combat pour la simple survie en travaillant pour un avenir meilleur où la pauvreté ne serait plus une fatalité.

L'agenda du travail décent a une dimension universelle. C'est pourquoi nous ne considérons pas la protection sociale comme une option mais comme une composante indispensable des stratégies d'éradication de la pauvreté par le travail. Notre priorité la plus haute est d'atteindre ceux qu'aucun système ne protège. Cela est en soi un défi gigantesque qui ne pourra être relevé du jour au lendemain. Mais, tout en gardant à l'esprit nos objectifs à long terme, nous pouvons piloter notre action à court terme en visant à l'universalisme, sur la base de systèmes intégrateurs de protection sociale. Tel est l'esprit de notre campagne en faveur de la sécurité sociale et de la couverture universelle.

Dans mon rapport à la Conférence, j'ai présenté l'action de l'OIT dans le domaine de la pauvreté en me fondant sur les cycles de la vie. Que signifie la pauvreté dans la vie de tous les jours? La réalité est sombre: femmes qui meurent en couches, voire dès la grossesse; enfants contraints de travailler, auxquels on vole leur enfance; jeunes privés de toute possibilité d'apprendre et de se former pour l'avenir; familles dépourvues d'accès aux soins de santé primaires; fillettes non scolarisées qui apprendront en grandissant que la pauvreté frappe encore plus durement les femmes. La pauvreté, c'est aussi le "choix" d'accepter n'importe quel travail pour ne pas mourir de faim; c'est un état de vulnérabilité tellement extrême qu'aux différentes périodes de la vie l'événement le plus simple peut déboucher sur un endettement insupportable, qui risque de précipiter des familles entières dans la servitude. La pauvreté, c'est le dénuement qui guette les personnes trop âgées pour continuer de travailler. Dans certains pays, la pandémie du SIDA fait peser un fardeau supplémentaire sur les femmes, mais aussi sur les enfants et les personnes âgées. D'une génération à l'autre, le cycle se reproduit: c'est l'engrenage de la pauvreté.

Cette conception du travail et de la protection fondée sur les cycles de la vie nous aide à appréhender directement cette réalité, où tous les besoins de l'être humain sont liés. La vie forme un tout. Pour lutter efficacement contre la pauvreté, il nous faut une stratégie intégrée et des politiques cohérentes. C'est l'essence même du concept du travail décent. La protection sociale doit contribuer à créer un environnement favorable qui permette aux pauvres d'échapper à leur condition. Politiques et programmes doivent aborder simultanément toutes les dimensions du problème pour répondre aux espoirs de ceux qui comptent sur le travail pour s'assurer un avenir meilleur. L'approche fondée sur les cycles de vie permet, si elle s'accompagne d'un dialogue national constructif, de recenser les grands domaines dans lesquels les politiques économiques et sociales doivent être alignées sur les objectifs de l'éradication de la pauvreté et les besoins des intéressés.

Les valeurs historiques de l'OIT, sa structure tripartite, sa mission et ses méthodes acquièrent toute leur pertinence dans un monde où plus que jamais règnent l'insécurité et les incertitudes. Notre point de départ est la solidarité; nous préconisons l'organisation comme moyen d'autonomisation; nous utilisons le dialogue social pour trouver des solutions adaptées à des priorités et des situations qui varient d'un peuple à l'autre et d'un pays à l'autre. Nous nous appuyons sur toute une gamme d'instruments pour briser le cercle vicieux de la pauvreté grâce à la protection sociale. Cela suppose la solidarité entre nations et entre générations. Aux niveaux national, régional et mondial, opter pour la solidarité et appuyer l'extension de la protection sociale universelle, c'est se donner les moyens de choisir: choisir de s'affranchir de la pauvreté, choisir la dignité, la liberté et finalement le développement.

Résumé

<http://www.ilo.org/public/french/protection/>

ED/PROTECT/MSU

Protection sociale: investir dans les phases du cycle de vie pour la justice sociale, la réduction de la pauvreté et le développement

A. Bonilla Garcia
et J.V. Gruat

Reconnue comme une avancée majeure du 20^{ème} siècle, la protection sociale représente pour les hommes et les femmes, les garçons et les filles une garantie de vie décente. Elle les protège des privations et de la vulnérabilité. Mieux encore, la protection sociale améliore la qualité de vie, et permet ainsi de libérer le potentiel humain, d'accroître la stabilité sociale, de promouvoir la justice sociale et la croissance économique.

Le présent article place la protection sociale au cœur même des événements majeurs de la vie et tient compte de toutes les phases de la vie de l'être humain. Non seulement les changements intervenant dans le monde ont des effets sur les individus et les populations, mais la nature et la séquence même des étapes de la vie est en train de changer aussi pour beaucoup d'entre-nous.

La nature des risques auxquels les personnes peuvent être exposées change au cours de la vie. De plus, ceux-ci ne sont pas toujours répartis de façon homogène. Ils peuvent également affecter des personnes ou des communautés, des pays ou encore des régions de façons différentes. Non seulement le schéma traditionnel naissance-études-travail-mariage-famille-retraite-décès ne s'applique plus à tout un chacun mais il diffère aussi entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui, ces étapes de la vie peuvent se répéter ou se vivre à des âges différents selon les opportunités de travail, de formation et les événements familiaux. Ces bouleversements sociaux requièrent par conséquent une approche plus dynamique de la protection sociale.

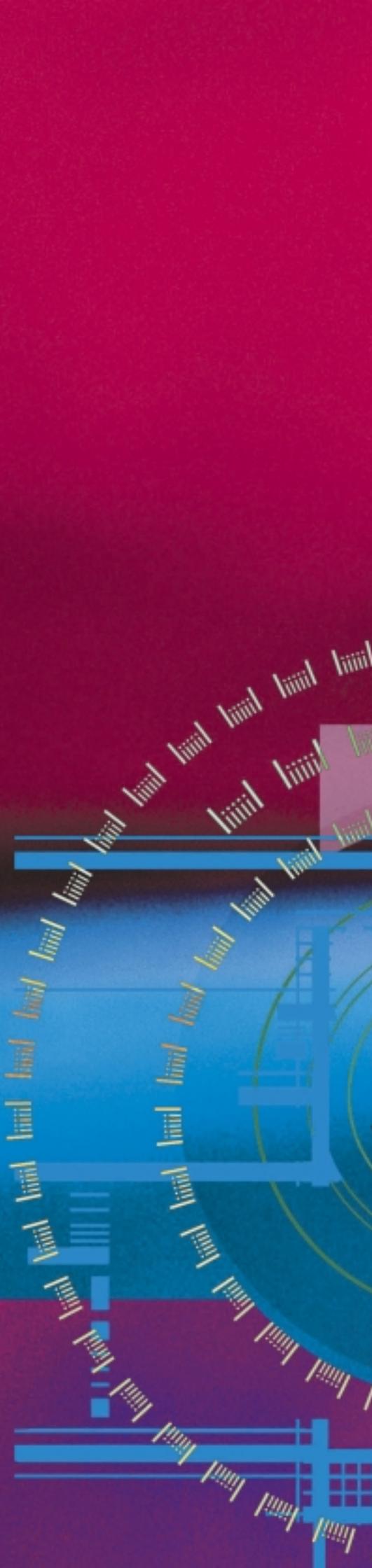
Chaque combinaison du cycle de vie offre son lot d'opportunités et de risques. Certaines catégories de personnes toutefois sont plus vulnérables que d'autres aux aléas de la vie. D'un point de vue plus large, la mondialisation a des répercussions sur la stabilité sociale et la capacité des gouvernements à financer les services sociaux essentiels. Elle concourt également à la mobilité des populations et à la migration internationale, aux catastrophes sanitaires comme la pandémie du VIH/SIDA et à l'évolution démographique, notamment à l'accroissement et au vieillissement des populations.

Que les grandes évolutions proviennent des sociétés elles-mêmes ou que leur origine soit extérieure, elles ont tendance à exposer les sociétés à un risque plus grand et à créer des besoins sans cesse renouvelés parmi les citoyens. Elles ont de lourdes incidences sur l'offre d'une protection sociale efficace.

Nous sommes tous sujets aux risques et aux incertitudes, à ceci près qu'une part importante de la population vit déjà avec l'expérience effroyable de la pauvreté, de la maladie et de l'exclusion. Les femmes, et tout particulièrement celles qui sont chefs de famille monoparentale, sont sur-représentées parmi les personnes les plus démunies. Il est impératif que les régimes de protection évoluent pour répondre aux nouveaux besoins et plus spécifiquement aux personnes qui sont les plus démunies. Il faut trouver également un nouvel équilibre entre les objectifs économiques des pays et la protection sociale qu'ils peuvent offrir. Stabilité et croissance économique doivent être développées conjointement avec les politiques sociales. Seules les sociétés composées d'hommes et de femmes en bonne santé, instruits et vivant en sécurité peuvent contribuer à l'avancée économique.

La protection sociale est une préoccupation centrale de l'OIT et plus de la moitié de ses normes concernent les questions relatives à ce thème. La structure tripartite unique de l'OIT, qui se compose des gouvernements et de leurs partenaires sociaux à savoir les employeurs et les travailleurs, place l'Organisation en position de force pour créer une politique sociale. La protection sociale est un des éléments clés de la stratégie du travail décent.

Les politiques et mesures de protection sociales ont souvent été considérées comme un obstacle à la croissance économique. Aujourd'hui, les programmes pour la réduction de la pauvreté et les stratégies pour le développement durable prennent en compte les préoccupations d'ordre sociales comme base du développement économique. La politique sociale doit étroitement



collaborer avec la politique économique et être vue comme le pivot central du développement. Il ne s'agit pas de la considérer comme un simple filet de sécurité, mais davantage de poursuivre l'ambitieux objectif de promouvoir l'égalité, la croissance et le développement des potentiels humains et sociaux.

La protection sociale a bien sûr un coût. Quelle que soit sa nature, celle-ci doit satisfaire aux critères d'accessibilité économique et financière, de transparence, de contrôle et d'évaluation, d'équité individuelle (liens entre les dépenses et les résultats) ainsi que d'efficacité sociale.

Le coût de la non-protection sociale doit également être pris en considération, à savoir: la pauvreté, la vulnérabilité, l'absence de développement économique, le coût du capital humain (absence d'investissement dans les infrastructures et les nouvelles générations), la perte du capital social (fardeau sur les familles, manque de confiance et de solidarité) ainsi que le coût politique qui restreint la légitimité de l'Etat et menace la démocratie. Cumulés, l'ensemble de ces coûts peut avoir un effet terriblement destructeur.

La protection sociale fait partie intégrante du développement dynamique des économies modernes et ouvertes sur le monde et du développement des sociétés. Elle doit évoluer avec la société et les nouvelles formes de protection sociale doivent s'étendre à la promotion des potentiels et opportunités humains et sociaux. Dans ce contexte élargi, la protection sociale peut jouer un rôle central dans la lutte contre les défis liés à la pauvreté, à l'inégalité, à l'exclusion et au sous-développement. Un concept élargi de la protection sociale peut garantir l'accès aux biens et services essentiels, promouvoir une sécurité socio-économique dynamique, et renforcer le potentiel individuel et social en vue de la réduction de la pauvreté et pour un développement durable.

Comment atteindre ces objectifs? Il existe plusieurs principes directeurs, à savoir: l'égalité de traitement, la solidarité, l'ouverture à tous, la responsabilité générale de l'Etat, ainsi qu'une gestion transparente et démocratique. Le cycle de la vie se découpe en trois phases majeures: avant, pendant et après le travail. Il est également important que les différences significatives entre les hommes et les femmes, apparaissant au cours du cycle de la vie, soient comprises pour que des réponses appropriées soient élaborées et mises en œuvre. Un changement dans une des phases peut conduire au meilleur comme au pire. C'est pourquoi, la mission première de la protection sociale est de protéger, au moyen de mesures ciblées, prudentes et clairement défendues.

Des normes internationales du travail ont déjà été élaborées dans le cadre des conventions de l'OIT et le Conseil d'administration a approuvé l'étroite corrélation des activités normatives de l'Organisation. Il est temps maintenant d'examiner les objectifs économiques, sociaux et environnementaux dans leur ensemble pour favoriser le développement durable.

Comment donner aux régimes de protection sociale quels qu'ils soient une chance de survie? Des guides pratiques fournissent des informations précises, interprétables et exhaustives sur les modalités, les droits et les obligations de la protection sociale; les méthodes appropriées de contrôle et de mise en œuvre; l'adéquation et la continuité des ressources; la gouvernance et la gestion; le renforcement de l'information et de la communication; la suppression des barrières psychologiques et socio-culturelles; le ciblage des groupes et des régions les plus démunis.

La «main invisible» d'Adam Smith enrichit la société au travers de la recherche permanente que chacun a de l'amélioration de son propre sort. Peut-on créer une main visible de la protection sociale? Une profonde compréhension de la situation de plus en plus désespérante de ne pas bénéficier d'une protection sociale devrait conduire les pays à mettre en place des mécanismes de visant à protéger leurs concitoyens de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Consultation technique sur la sécurité socio-économique en Afrique

L'insécurité est source de désespoir, d'intolérance, de violence. Il est cependant possible, même dans les pays à faibles revenus, de permettre à un plus grand nombre de personnes d'accéder à une meilleure sécurité économique de base. Et c'est seulement dans ce contexte là que le travail décent pourra gagner du terrain. Telle est l'une des conclusions de la consultation de deux jours à Dar-es-Salaam organisée conjointement par IFP/SES, le Bureau Régional de l'OIT pour l'Afrique et le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est.

Cette consultation a été inaugurée par le Ministre du Travail de Tanzanie, Dr. Juma Kapura, par l'Association Patronale de Tanzanie, et par la Confédération des syndicats de Tanzanie. Elle a permis de passer en revue ce qu'est le travail dans 23 pays d'Afrique, en insistant tout particulièrement sur les PSS (People's Security Surveys, Enquêtes sur la Sécurité des Personnes) réalisées en Afrique du Sud, en Ethiopie, au Ghana, et en Tanzanie, ainsi que sur l'ELFS (Enquête sur la Flexibilité et la Sécurité de l'Emploi) de Tanzanie.

Les conclusions, comme les propositions politiques ont fait, en Tanzanie, la Une des journaux, de la radio et de la télévision. Plus de 70 personnes étaient réunies; on a présenté une trentaine de rapports techniques, qui, pour la plupart, montraient combien la mondialisation a aggravé, dans toute l'Afrique, l'insécurité sociale et économique, puisqu'elle a érodé les réseaux traditionnels d'entraide tout en ralentissant l'évolution de solutions innovantes. Un message d'espoir ressort cependant de cette consultation: Une stratégie permettant à tout citoyen d'accéder à la sécurité économique de base est possible et se doit de renforcer les valeurs d'*universalisme* et de *solidarité sociale*. On peut réduire l'insécurité sans dépenser des sommes considérables. Et développer la sécurité de base, c'est aussi encourager la croissance économique et améliorer les possibilités d'emploi.

Entre autres conclusions: par delà les régions en proie à la famine et à la guerre civile, l'une des principales raisons des crises financières, est le coût des soins de santé. Ainsi, la grande majorité des experts prévoit l'insécurité financière pour le troisième âge. Nombre de gens, parmi les plus pauvres, ont un «petit boulot», appelant encore davantage de «petits boulots» pour être en mesure de faire face à la pauvreté et à l'insécurité. Dans les faits, les groupes à faibles revenus souffrant de plus nombreuses formes d'insécurité, les statistiques classiques tendent à sous-estimer l'inégalité des revenus. Réduisez ces insécurités, et vous réduirez les inégalités.

Les statistiques classiques dissimulent les mécanismes qui désavantagent les femmes. On peut, par exemple, observer que nombre d'entre elles ont des revenus supérieurs au seuil de pauvreté. Mais, d'après nos données, on voit combien d'entre elles ne disposent pas de leur argent, paient des déductions et sont dans l'obligation de payer d'autres personnes pour avoir le privilège de travailler. Les femmes sont ainsi maintenues dans un état de pauvreté dissimulée, et dissuadées d'entreprendre un travail productif.

Renforcer la sécurité de représentation démocratique pourrait réduire ce type de problèmes. Pour arriver au travail décent, il serait plus efficace de faire bénéficier les gens, et en particulier les femmes, d'une réelle liberté, que de multiplier sans compter les subventions, coûteuses, au titre de la «création d'emploi».

Les PSS étudient également les comportements en matière de justice sociale. Là aussi, on note des signes encourageants. La plupart des gens sont attachés aux valeurs de la solidarité sociale, pensent qu'il faut réduire les inégalités, que l'Etat devrait garantir à tous les citoyens un revenu minimum, qu'il faut trouver des moyens d'indemniser les personnes touchées

par des catastrophes, par la maladie ou le handicap, et qu'il faut rémunérer le personnel soignant. Les gens sont en majorité d'accord sur le fait que les hommes et les femmes doivent être traités de la même façon sur le marché du travail et ils savent identifier les formes de discrimination les plus graves. C'est dans cet esprit là que doivent travailler les décideurs.

Evaluation de la condition des travailleurs de santé en Europe de l'Est

Pour conclure un long travail d'évaluation de la condition des travailleurs de santé en Europe de l'Est, IFP/SES a tourné un film sur la réalité en Ukraine. Ce film est passé, en tant que documentaire télévisé, sur CNN World Report et sur la télévision italienne par satellite (canal 24). Nous tenons à remercier vivement l'équipe de tournage du BIT qui nous a permis de réaliser cela, nous remercions également nos partenaires de l'Internationale des Services Publics (ISP) et tous ceux qui nous ont aidés en Ukraine.

Le film montre à quel point les conditions des patients et des travailleurs de santé se sont dégradées. Parmi les 12 sites filmés, figure un hôpital urbain réservé aux urgences, une clinique spécialisée sur le SIDA, une clinique spécialisée dans le traitement de la tuberculose, un hôpital régional et une clinique située dans un village rural. Ce film fait partie du suivi de l'évaluation faite par le Programme sur les insécurités au travail dont souffrent les travailleurs de la santé dans toute l'Europe de l'Est. Nous venons de publier un ouvrage sur les insécurités auxquelles sont exposés ces travailleurs – médecins, infirmiers(ières), aides soignant(e)s, et autres –, et qui s'intitule *Réforme Corrosive: L'échec des systèmes de santé en Europe* (par Carl Warren Afford, ouvrage publié conjointement par l'OIT, le Programme sur la Sécurité Socio-Economique et l'Internationale des Services Publics, Genève, 2003).

D'après le Ministre ukrainien du Travail, le salaire des travailleurs de santé devrait faire l'objet d'une hausse de 25%. Ils resteront, néanmoins, au-dessous du minimum vital. Pour ces gens qui travaillent sans disposer des moyens les plus élémentaires, tels que des pansements ou de l'eau courante, la réalité est éprouvante.

Voice Net: partage des connaissances, mises en place de coalitions

Le Programme est en train de mettre en place un réseau mondial appelé VoiceNet. C'est un travail de longue haleine reposant sur un partenariat avec les organismes qui s'intéressent à la sécurité des travailleurs dans toutes les régions du monde. VoiceNet contrôle et évalue de nouvelles approches qui encouragent et protègent la sécurité socio-économique des communautés en améliorant la sécurité des travailleurs.

Grâce à un réseau de correspondants nationaux, VoiceNet diffuse les informations sur les différentes initiatives lancées dans le monde. Les correspondants nationaux de VoiceNet participent également à la mise en place de la base de données SES puisqu'ils rassemblent, pour l'instant dans plus de 100 pays du monde, les données macro sur la sécurité socio-économique.

Cette base de données, ainsi que d'autres activités menées dans le cadre de VoiceNet permettent de définir des «profils par pays» et des indices de sécurité socio-économique. Par delà les limites nationales ou régionales, les correspondants partent aussi à la recherche d'autres groupes qui participent activement à la promotion de l'une ou l'autre des 7 formes de sécurité définies par l'OIT. VoiceNet et ses différentes activités seront accessibles au public pour que d'autres puissent développer leurs recherches et leurs activités dans des domaines connexes.

La campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous

Une seule personne sur cinq est aujourd'hui couverte dans le monde par un système adéquat de sécurité sociale. La sécurité sociale est un besoin essentiel et représente un droit fondamental de l'être humain. Les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs sont parvenus à un consensus lors de la Conférence internationale du Travail de 2001 et ont demandé à l'Organisation internationale du Travail de lancer une «vaste campagne aux fins de promouvoir l'extension de la couverture de la sécurité sociale». M. Juan Somavía a officiellement lancé la «Campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous» lors de la Conférence internationale de juin 2003. Ont également participé à cet événement, le Président du Conseil d'administration, M. Eui-Yong Chung, ambassadeur de la République de Corée, ainsi que les deux Vice-présidents, M. Daniel Funes de Rioja et M. Leroy Trotman.

La campagne vise à étendre le bénéfice de la sécurité sociale à de nouveaux groupes jusqu'ici non protégés et à parvenir à l'accès universel aux soins de santé et à la sécurité du revenu pour tous. Elle a pour objectif immédiat de mobiliser les principaux acteurs aux niveaux national et international pour mettre en œuvre la stratégie d'extension de la sécurité sociale de la campagne. L'assistance technique constitue le principal instrument qui permettra de réaliser, dans le plus grand nombre de pays possible, des avancées significatives dans le domaine de la couverture sociale. De nouvelles connaissances sont actuellement accumulées pour servir d'appui à l'assistance technique, par le biais de l'amélioration du savoir-faire et du développement d'outils pertinents à destination des principaux acteurs concernés.

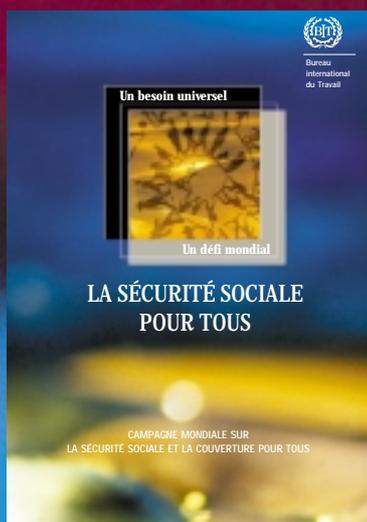
L'OIT prépare en ce moment même de nouvelles initiatives de campagne aux niveaux national, régional et sous-régional. La campagne sera lancée en Afrique lors de la Conférence régionale d'Addis Abeba qui se tiendra au début du mois de décembre 2003. Afin d'aider les Etats membres à étendre leur couverture sociale, l'OIT a prévu d'intensifier les efforts déjà déployés dans plus de trente pays, en se concentrant, dans un premier temps, sur cinq points:

1. Etendre la sécurité sociale par le dialogue social

Ce processus expérimental, actuellement financé par le Gouvernement des Pays-Bas, est pour le moment limité à trois pays en développement – Honduras, Mali et Sri Lanka. En cas de succès, ce processus pourra alors être reproduit dans plusieurs autres pays en développement. Un diagnostic national a été conduit dans chacun des trois pays, grâce aux efforts concertés des ministères concernés, des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs, des organisations de la société civile, et des institutions de sécurité sociale. Ce diagnostic national porte sur l'examen des besoins de sécurité sociale des travailleurs de l'économie formelle et informelle ainsi que sur l'évaluation de l'efficacité des régimes obligatoires et des régimes communautaires à couvrir ces travailleurs. Ce diagnostic constitue une base pour l'élaboration des plans d'action nationaux actuellement en cours de préparation dans ces trois pays. Ces plans d'action nationaux serviront également de base au lancement des campagnes nationales sur la sécurité sociale et la couverture pour tous.

2. Etendre la sécurité sociale aux exclus dans cinq pays lusophones d'Afrique

Ce projet vise à identifier les personnes exclues des systèmes de sécurité sociale dans cinq pays (Angola, Cap Vert, Guinée Bissau, Mozambique et Sao Tomé et Príncipe), et à déterminer pourquoi ces personnes sont exclues et comment leur assurer le bénéfice total de la couverture sociale. Financé par le gouvernement portugais, ce projet aura à s'assurer de l'accroissement du nombre des travailleurs salariés couverts par les sys-



tèmes de sécurité sociale existants et à créer d'autre part, des régimes spéciaux obligatoires pour les travailleurs non salariés, qui tiendront à la fois compte de leurs besoins et de leur capacité contributive. En outre, la couverture sera élargie grâce au développement de régimes communautaires et professionnels spécialement élaborés pour les personnes exclues de l'économie informelle.

3. Projet pilote pour un Fonds social mondial

Ce programme va établir des liens entre des pays développés, des pays les moins développés et, des donateurs privés issues de pays développés et ayant la possibilité d'offrir sur une base régulière et volontaire une contribution de quelques euro par mois au Fonds social mondial.

Les prestations de base du Fonds comprennent la sécurité minimum du revenu; l'éducation de base et les services de santé essentiels fournis au ménage. D'un point de vue financier, même avec un faible taux de participation - équivalent à seulement cinq pour cent de tous les salariés des pays les plus riches de l'OCDE -, le volume annuel des cotisations collectées suffirait amplement à éliminer la pauvreté dans les pays en développement. Avec l'aide des partenaires sociaux d'un pays européen, l'OIT se prépare à lancer un projet pilote visant à fournir une aide financière aux familles frappées par le SIDA en Afrique australe.

4. Etendre les régimes de sécurité sociale communautaires

Cette initiative vise les groupes de personnes démunies et exclues de l'économie informelle, et les travailleurs à faible revenu de l'économie formelle dont les besoins en sécurité sociale ne sont pas satisfaits par la couverture dont ils bénéficient. Le Programme STEP (Stratégies et Techniques contre l'Exclusion sociale et la Pauvreté) de l'OIT a déjà réalisé 35 projets de coopération technique sur les régimes communautaires dans 38 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Pacifique. Le programme STEP va lancer cette année une étude de portée mondiale sur les régimes communautaires de sécurité sociale et va tenter de rassembler plus de connaissances sur l'expérience de ces régimes et les possibilités d'améliorer l'accès aux soins de santé. L'information ainsi collectée va constituer la base des futures activités d'assistance technique tout en encourageant le développement de réseaux de communication entre les différents régimes et d'autres groupes susceptibles d'être intéressés.

5. Etendre la couverture de l'assurance santé en Amérique latine et au Pacifique

L'OIT et l'OPAS (Organisation Pan-Américaine de la Santé) se sont associées pour aider les pays à définir des plans nationaux d'action visant à étendre la couverture de l'assurance santé par la mise en place de différents mécanismes, tels que l'assurance sociale de santé, les approches communautaires et l'ouverture d'un accès vers les services publics de soins de santé. Au cours des deux premières années de ce projet, tous les pays participants devront élaborer les plans nationaux d'action définissant la méthode et les mécanismes par lesquels la couverture des soins de santé sera étendue, à savoir: assurance sociale de santé, régimes communautaires et accès libre aux services publics des soins de santé. Les trois dernières années seront consacrées à la mise en œuvre de ces plans d'action. Le nombre des pays participants sera déterminé en fonction des ressources disponibles. Une conférence des pays donateurs, organisée par l'Agence Suédoise de Développement Internationale, s'est tenue fin octobre à Stockholm.

SafeWork en bref:

- Début des préparatifs de la 10^{ème} Conférence internationale sur les maladies respiratoires professionnelles qui se tiendra du 19 au 22 avril 2005 à Beijing. Cette conférence est organisée par l'OIT en collaboration avec le Gouvernement chinois.
- Renforcement effectif de la capacité nationale du Bénin, des Philippines, du Sénégal, et de la Thaïlande - grâce à la publication du matériel de formation en français et en langue Thai -, en vue de la mise en œuvre du programme SOLVE d'éducation visant à apporter des solutions aux problèmes psychologiques rencontrés au travail.
- La base de données CISDOC du Centre international d'informations sur la sécurité et la santé au travail (CIS) est maintenant disponible en Anglais et en Français et dans une large mesure, en Espagnol également, grâce à la collaboration du Centre national CIS d'Espagne que nous tenons vivement à remercier.
- A l'issue d'un audit tripartite de son inspection du travail (7-19 juillet 2002), le Luxembourg a récemment fait connaître son intention de ratifier 15 Conventions relatives au domaine de la sécurité et de la santé au travail.

La sécurité au travail pour tous

Approche intégrée des activités normatives de l'OIT dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail – Conférence internationale du Travail – Résumé des discussions

La première discussion générale fondée sur une approche intégrée des activités normatives de l'OIT s'est tenue cette année lors de la Conférence internationale du Travail (juin 2003) sur le thème de la sécurité et de la santé au travail (SST). L'approche intégrée a particulièrement répondu aux attentes puisque la Conférence a adopté par consensus une Résolution sur la sécurité et la santé au travail comprenant une stratégie globale en matière de SST et un plan d'action de l'OIT pour la promotion de la sécurité et de la santé au travail. La Conférence a recommandé que l'approche intégrée soit appliquée à tous les autres domaines d'activité de l'OIT.

Le développement et le maintien d'une culture préventive de sécurité et de santé au niveau national, ainsi que l'introduction d'une approche systémique de la gestion de la SST, comptent parmi les piliers essentiels d'une stratégie globale en matière de SST. Une culture préventive de sécurité et de santé au niveau national est une culture où le droit à un milieu de travail sûr et salubre est respecté à tous les niveaux, où les gouvernements, les employeurs et les travailleurs s'emploient activement à assurer un milieu de travail sûr et salubre par la mise en place d'un système de droits, de responsabilités et d'obligations bien définies, et où le principe de prévention se voit accorder la plus haute priorité.

Le plan d'action de l'OIT a pour objectif de mettre en œuvre la stratégie globale en matière de SST:

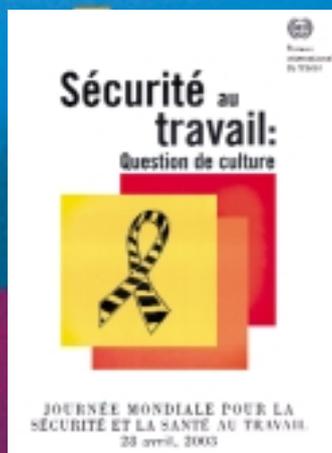
- Promotion, sensibilisation et mobilisation; élaboration d'un nouvel instrument établissant un cadre promotionnel dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail; priorité donnée à la révision de la convention (n° 119) et de la recommandation (n° 118) sur la protection des machines, 1963, à la consolidation de cinq normes portant sur des substances chimiques par l'adoption d'un protocole à la convention (n° 170), sur les produits chimiques, 1990 et à l'élaboration de nouveaux instruments dans les domaines de l'ergonomie et des risques biologiques ainsi que d'un recueil de directives pratiques sur la protection des machines;
- Assistance et coopération techniques – elle porte ici essentiellement sur le développement d'une méthodologie pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des programmes nationaux de SST.
- Développement, gestion et diffusion des connaissances; et
- Collaboration internationale.

Le principal but de ce nouvel instrument - qui établit un cadre promotionnel -, est de veiller à ce que la SST bénéficie de la priorité au niveau national, et de susciter un engagement politique en faveur de l'élaboration de stratégies nationales visant à l'amélioration de la SST. Il devrait contribuer également à l'accroissement de l'impact des conventions à jour de l'OIT dans le domaine de la SST.

Un tel instrument devrait notamment promouvoir:

- le droit des travailleurs à un milieu de travail sûr et salubre;
- les responsabilités respectives des gouvernements, des employeurs et des travailleurs;
- la formulation et la mise en œuvre de programmes nationaux de SST;
- les initiatives en faveur d'une culture préventive de sécurité et de santé; ainsi que
- la participation et la représentation des travailleurs à tous les niveaux pertinents.

Afin de faciliter l'échange des expériences et bonnes pratiques dans le domaine de la SST, l'instrument devrait prévoir un mécanisme de rapport sur les résultats obtenus et les progrès réalisés.

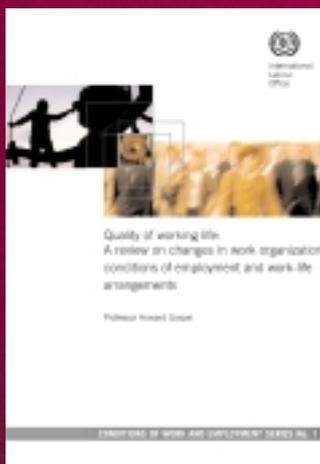


TRAVAIL

<http://www.ilo.org/public/french/protection/condtrav/>

Conditions de travail et d'emploi

Nouvelle publication sur le temps de travail



Maurice: Conférence sur la réconciliation de la vie familiale et du travail

Une conférence tripartite nationale sur la vie familiale et le travail s'est tenue à Maurice en février 2003 avec l'appui technique du Programme des Conditions de Travail et d'Emploi. La conférence a présenté les résultats d'une étude réalisée par le Centre for Applied Social Research de l'Université de Maurice et conjointement financé par le BIT et le Mauritius Research Council. L'étude a été réalisée à la demande du Ministère du Travail et des Relations Professionnelles qui estimait que la croissance rapide de la participation des femmes dans la population active au cours des trente dernières années n'avait pas été accompagnée de mesures aidant les travailleurs à réconcilier leur travail avec leurs responsabilités familiales.

L'objectif de cette conférence était de rassembler en un seul lieu un large éventail de partenaires spécialistes dans les domaines du travail et de la famille, afin de discuter les résultats de l'étude et de définir conjointement les principales orientations et stratégies pour élaborer un plan d'action national sur le travail et la famille. La conférence a officiellement été inaugurée par le Président de la République.

Sur la base des présentations, des résultats de l'étude et des discussions de groupes, quatre grands objectifs stratégiques pour le plan d'action national ont été identifiés ainsi que diverses stratégies et activités complémentaires permettant d'atteindre progressivement les objectifs fixés:

- Modifier les attitudes et les comportements concernant les rôles des femmes et des hommes au travail et dans la sphère familiale;
- Promouvoir les entreprises ayant une politique favorable à la famille;
- Favoriser une nouvelle répartition et organisation du temps de travail;
- Faciliter l'accès des travailleurs aux services d'aide à la famille.

Le Plan d'action national sur le travail et la vie familiale a officiellement été adopté par le Conseil des Ministres.

Vient de paraître

Trois documents de travail ont été publiés dans les Séries du Programme des Conditions de Travail et d'Emploi:

- H. Gospel: *Quality of working life: A review on changes in work organization, conditions of employment and work-life arrangements*, Conditions of Work and Employment Series No. 1 (Genève, OIT, 2003).
- A.S. Harvey, J. Gershuny, K. Fisher and A. Akbari: *Statistics on working time arrangements on time-use survey data*, Conditions of Work and Employment Series No. 3 (Genève, OIT, 2003).
- D. Bell et P. Elias: *The definition, classification and measurement of working time arrangements*, Conditions of Work and Employment Series No. 4 (Genève, OIT, 2003).

Les prochains numéros aborderont des thèmes comme le travail domestique, la réconciliation du travail et de la vie familiale, et le harcèlement sexuel.

Pour obtenir copie de ces publications, veuillez adresser votre demande à:

Programme des Conditions de Travail et d'Emploi
Bureau international du Travail
CH-1211 Genève 22, Suisse
Tel: +41-22-799-6754
Fax: +41-22-799-8451
E-mail: travail@ilo.org

“Le SIDA est un mal qui dévore à une allure vertigineuse le bien le plus précieux d’un pays, ses ressources humaines”

Stephen Lewis,
Envoyé spécial des NU pour
l’Afrique sur le VIH/SIDA.

L’ami de mon frère était à la tête d’une petite entreprise informatique qui employait 15 personnes à Cincinnati, Etats-Unis. Il a malheureusement fait faillite, à cause d’un employé atteint du SIDA. A aucun moment, en réalité, ce chef d’entreprise a souhaité se défaire de son employé. Il savait fort bien que les personnes atteintes du SIDA peuvent vivre pendant plusieurs années sans présenter les symptômes de la maladie et donc travailler comme tout le monde, et ce d’autant mieux, lorsqu’elles conservent leurs emplois, leurs revenus et bénéficient du soutien de leurs collègues de travail. Bien qu’il existe aux Etats-Unis des lois protégeant les salariés contre la discrimination ou le licenciement au motif du SIDA, la compagnie d’assurance a fait pression en augmentant le montant de la prime d’assurance de façon exagérée. Une part importante de la population américaine ne bénéficie pas de la sécurité sociale – à contrario, dans la plupart des pays européens ce même employé aurait certainement bénéficié d’un traitement pris en charge par le système public de santé. Cette augmentation exagérée de la prime d’assurance santé a fait perdre à l’entreprise toute sa compétitivité et sa fermeture a entraîné le licenciement de 16 personnes.

En Thaïlande, un employé d’une petite entreprise spécialisé dans la production de canettes de bière, s’est suicidé lorsqu’il a découvert qu’il était atteint du VIH/SIDA. Il était le seul dans son entreprise à savoir comment réparer le chariot élévateur; c’était également un délégué syndical expérimenté et un soutien financier pour sa famille. Au-delà de la tragédie personnelle, sa mort a eu des retentissements à différents niveaux: la production a été perturbée par la perte du savoir-faire de cet homme et le choc causé à l’ensemble de ses collègues; la productivité a elle aussi souffert et les coûts ont augmenté du fait du recrutement et de la formation d’une nouvelle personne extérieure. Deux des enfants de la sœur du défunt ont dû quitter l’école et se mettre à travailler pour compenser la perte importante de revenu pour la famille. Enfin, La branche locale du syndicat a dû se battre pour poursuivre le programme de formation que leur défunt collègue avait animé jusqu’à présent.

Les exemples ci-contre montrent de quelle façon dramatique le SIDA affecte les principes fondamentaux de l’OIT et compromet l’Agenda pour le travail décent.

Près de 26 millions de travailleurs dans le monde sont atteints du virus du SIDA. Cela signifie qu’aujourd’hui, la semaine prochaine ou encore dans quelques années, des millions de vies humaines seront perdues, des familles brisées, des lieux de travail affaiblis et des nations appauvries. Le fait que, plus que toute autre maladie, le SIDA touche les jeunes adultes en pleine capacité productive, a des répercussions sur les pays, le processus de développement, et par conséquent l’OIT. La population active n’est pas seulement affectée en nombre mais aussi dans sa composition et son organisation. La Banque mondiale a publié, au cours de ces dernières semaines, un rapport basé sur une étude réalisée en Afrique du sud. Celui-ci met en garde sur le fait que l’impact économique du SIDA sera beaucoup plus sévère que les prévisions ne le laissent prévoir, parce que l’incidence de la pandémie sur le capital humain n’a jusqu’à présent pas suffisamment été prise en compte. En septembre dernier, le HLCP (Comité Supérieur des Programmes des Nations-Unis, UN’s High Level Committee on Programmes) avait placé au rang de ses priorités, un rapport intitulé *Organizing the UN Response to the Triple Threat of Food Insecurity, Weakened Capacity for Governance, and AIDS in Southern Africa* (version provisoire) qui sera prochainement publié par les Nations-Unies, New York.

Au moment où l’OIT commence à travailler plus activement sur un agenda pour le développement, visant à harmoniser nos idées et activités pour apporter une réponse à la mondialisation et réduire la pauvreté, la pandémie du VIH/SIDA ébranle nos convictions et l’ensemble des actions que

nous tentons à l'heure actuelle d'entreprendre. C'est pourquoi, nous devons revoir nos priorités, nos programmes d'activités et notre organisation même pour tenter de mieux définir l'impact qu'aura le SIDA sur nos objectifs stratégiques, les services que nous offrons à nos mandants et la capacité de nos bureaux sur le terrain.

Dans leur rapport sur *La gestion des conséquences financières de la pandémie du VIH/SIDA en Afrique*, qui sera prochainement publié par l'OIT, Genève, Pierre Plamondon, Michael Cichon et Pascal Annycke offrent une réponse tout à fait opportune. Ils soulignent que «par rapport au problème que constitue la vieillesse ou toute autre question de développement, la pandémie du VIH/SIDA - par son caractère beaucoup plus urgent et bouleversant, - constitue un défi colossal pour la gestion financière des systèmes nationaux de protection sociale». Sur la base d'un modèle simplifié de budgets sociaux, le rapport examine l'incidence financière éventuelle que peut avoir le VIH/SIDA sur les régimes nationaux de protection sociale et simule parallèlement des mécanismes potentiels d'atténuation. Il ne s'agit là, cependant, que d'une première initiative dans ce qui devrait constituer un exercice plus vaste, approfondie et surtout urgent d'examen et de refonte des priorités de chacun des secteurs du BIT.

Sur ce point, nous pouvons apprendre de nos mandants. Bien qu'il s'agisse, en effet, de les mobiliser et de renforcer leurs capacités, ce sont leurs motivations, créativité et engagement qui sont source d'inspiration et d'exemples, dans bien des situations et des pays. Ils sont autant les bénéficiaires de nos efforts que nos guides. Ce qu'ils accomplissent nous montre ce que l'Organisation dans son ensemble peut faire si elle en assume pleinement la responsabilité.

Parmi la multitude d'exemples à notre disposition pouvant souligner ces propos, nous évoquerons au hasard le cas du Gouvernement thaïlandais qui continue de publier et de distribuer le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* en langue Thai; la Fédération des Employeurs du Kenya aide les organisations d'employeurs de toute l'Afrique à estimer l'impact du SIDA sur leurs membres et élabore, en s'appuyant sur le recueil de directives, des programmes et des mesures de prévention et de prise en charge adaptés au lieu de travail; la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et le groupement "Global Unions" sont sur le point de lancer une campagne mondiale qui fera de la lutte contre le SIDA une priorité syndicale; en Asie, les juges du travail ont intégré la question du VIH/SIDA dans l'agenda de leur séminaire régional sur les Normes internationales du Travail et l'Égalité, qui a eu lieu en septembre 2003; le Syndicat National des Travailleurs Agricoles et des Plantations de Zambie a développé son propre manuel de formation sur le SIDA, avec le soutien technique du Bureau de l'OIT de Lusaka; enfin, des employeurs de l'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe ont formé un millier d'éducateurs pour les pairs dans le cadre des programmes de prévention sur le lieu de travail.

Le Forum du Dialogue sectoriel au titre du Pacte mondial sur le VIH/SIDA, organisé à Genève, le 12 et 13 mai 2003, a constitué un événement d'importance majeure, au cours duquel la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et l'Organisation internationale des employeurs (OIE), ont fait une déclaration commune d'aucun considère d'historique. Celle-ci enjoint leurs organisations et leurs membres respectifs à poursuivre des actions collectives pour la lutte contre le SIDA à tous les niveaux et, particulièrement, sur le lieu de travail. Cette déclaration commune montre l'importance cruciale que l'ensemble des partenaires du monde du travail accorde au problème du SIDA; l'intérêt commun qu'ont les employeurs et les travailleurs (et bien sûr, leurs gouvernements) à préserver la santé des travailleurs et les lieux de travail; le formidable pouvoir de mobilisation et d'impact que constitue cette alliance - cette déclaration indique les grandes lignes de l'action future de l'OIT.

Santiago

<http://www.oitchile.cl/>

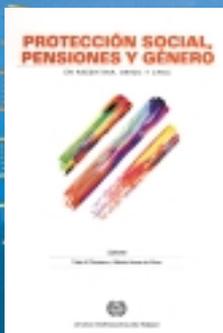
Bureau sous-régional de l'OIT
pour le Cône Sud de l'Amérique Latine



La couverture de la sécurité sociale et des pensions en Argentine, Brésil et Chili.



Les régimes de pension non-contributifs et d'aide sociale. Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica et Uruguay.



Sécurité sociale, pensions et égalité entre les homes et les femmes en Argentine, Brésil et Chili.

Bureau sous-régional de l'OIT à Santiago

Au cours des deux dernières années, le Bureau international de Travail à travers le Bureau sous-régional de Santiago, Chili, a réalisé trois études sur différentes problématiques concernant la protection sociale en Amérique latine. Les versions en format PDF de ces études sont disponibles sur le site internet suivant: <http://www.oitchile.cl/spanish/mdtsanti/publ/libros.htm>

La couverture de la sécurité sociale et des pensions en Argentine, Brésil et Chili

(Publié en Espagnol: *Cobertura Previsional en Argentina, Brasil y Chile*)

Ed. Fabio M. Bertranou, 2001

Auteurs: Alberto Arenas de Mesa, Fabio M. Bertranou, Carlos O. Grushka, Héctor Hernández Sánchez, Vinicius Pinheiro, Rafael Rofman

Cet ouvrage traite du problème de la couverture de la sécurité sociale et des pensions, reconnu comme un des principaux défis dans les systèmes modernes de protection sociale. L'étude présente trois exemples régionaux qui décrivent des modèles différents de sécurité du revenu minimum vieillesse pour les personnes bénéficiaires de la sécurité sociale.

Les régimes de pension non-contributifs et d'aide sociale. Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica et Uruguay.

(Publié en Espagnol: *Pensiones no Contributivas y Asistenciales. Argentina, Brasil, Chile, Costa Rica y Uruguay*)

Eds. Fabio M. Bertranou, Carmen Solorio y Wouter van Ginneken, 2002

Auteurs: Fabio M. Bertranou, Carlos O. Grushka, Pamela Gana, Fabio Durán Valverde, Marcos Lorenzelli, Rodolfo Saldain, Ana Carolina Querino, Hemult Schwarzer, Carmen Solorio, Wouter van Ginneken

Les limites de la couverture de sécurité sociale générés par les programmes par répartition ont encouragé le développement et l'élargissement des régimes non-contributifs et/ou d'aide sociale. Cette étude décrit les différentes caractéristiques des programmes en vigueur dans cinq pays de la région, et évalue les expériences et les défis à court terme. Les auteurs passent en revue les thèmes tels que les prestations, la couverture, le financement, la gestion et les effets sur la réduction du niveau de pauvreté des ménages et des bénéficiaires.

Sécurité sociale, pensions et égalité entre les homes et les femmes en Argentine, Brésil et Chili.

(Publié en Espagnol: *Protección Social, Pensiones y Género en Argentina, Brasil y Chile*)

Eds. Fabio M. Bertranou, Alberto Arenas de Mesa, 2003

Auteurs: Alberto Arenas de Mesa, Fabio M. Bertranou, Carlos O. Grushka, Rafael Rofman, Pamela Gana Cornejo, Enid Rocha da Silva, Hemult Schwarzer

Les réformes de la sécurité sociale et des pensions menées en Amérique Latine ont affecté de façon différente le bien-être des homes et des femmes et généré des inégalités. Cette étude décrit trois expériences régionales de nature différente et évalue les effets pour les homes et les femmes, avant et après la réforme.

Étendre la couverture sociale dans les pays d'Europe de l'Est grâce à l'amélioration de la collecte des cotisations

A la différence du reste du monde, les anciens pays socialistes d'Europe centrale et du sud-est ont étendu le bénéfice de la couverture de sécurité sociale à la quasi-totalité de la population par des mesures législatives. Il s'agit là d'un héritage majeur de la période socialiste. Cependant, les premières années de transition se sont accompagnées d'un fort développement de l'économie informelle au sein des économies nationales et les entreprises en difficulté financière se sont montrées peu enclines à honorer le paiement des contributions sociales obligatoires. Ainsi, et bien que couverts par la loi, bon nombre de travailleurs ne bénéficient pas de la couverture de sécurité sociale dans cette région.

Dans ce contexte, la priorité absolue pour pouvoir étendre la couverture sociale dans cette région est de trouver de nouvelles façons de collecter les cotisations rendues obligatoires de par la loi. La Conférence sur les pensions, organisée à Ljubljana en novembre 2002 par l'OIT en collaboration avec le Gouvernement français, le Conseil de l'Europe et la Plate-forme Initiative pour la Cohésion sociale du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est a mis en évidence le besoin d'accorder une attention particulière à ce problème. Les conclusions de la conférence fournissent un cadre accordant une plus grande attention et compétence pour l'amélioration de la collecte des cotisations sociales. Elles réclament:

- Un meilleur partage des connaissances entre les agences gouvernementales (par exemple l'administration fiscale, les organismes de sécurité sociale et les douanes) pour faciliter la comparaison des données officielles et l'identification des employeurs coupables d'infraction;
- Un accès des employeurs aux primes et programmes des gouvernements (par exemple, l'accès aux crédits ou l'octroi des licences d'exportation ou d'importation) subordonné à l'obtention d'un certificat prouvant le paiement des leurs cotisations de sécurité sociale;
- Un contrôle renforcé des fraudes, avec la mise en place de mesures spéciales pour les industries et les groupes litigieux (par exemple, assujettir le travail sous traité aux règles du travail salarié et/ou mettre en place une base de cotisation minimum comme le salaire de base ou un pourcentage du salaire moyen); et
- La mise en place d'un système de sanction suffisamment dissuasif pour encourager l'observation des obligations sans toutefois pénaliser la rentabilité des entreprises et compromettre l'emploi.

Il ressort également des conclusions que les gouvernements doivent montrer l'exemple en instaurant, à un moment opportun, des cotisations retraite pour les employés du secteur public.

Le Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Europe Centrale et de l'Est (SRO) à Budapest favorise la mise en œuvre de ces stratégies dans le cadre d'un projet régional sur la sécurité sociale pour l'Europe du Sud-Est, financé par la France. Le Bureau a commandé des études nationales sur les systèmes de collecte des cotisations sociales dans quatre pays ayant récemment fait des efforts pour améliorer leurs systèmes en adoptant des approches différentes – la Croatie, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie. La comparaison des résultats obtenus devrait alors permettre aux gouvernements et à leurs partenaires sociaux de repérer les bonnes pratiques parmi ces expériences régionales récentes. Les conclusions de ces études seront présentées lors d'une conférence régionale tripartite organisée par SRO/OIT Budapest conjointement avec le Ministère du Travail et des Affaires Sociales de Slovénie, du 13 au 15 novembre 2003 à Bled, Slovénie. Le Bureau de Budapest apportera un appui technique au niveau national en vue d'étendre la couverture sociale par l'amélioration du système de collecte des cotisations.

Pour plus d'information veuillez contacter:

Mme Lynn Villacorta

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT

Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin (Italie)

Tél. 39-011-6936-790

Fax 39-011-6936-548

Courriel: L.Villacorta@itcilo.it

Visiter notre site internet sur:
<http://www.itcilo.it>

PROGRAMME DE FORMATION PROTECTION SOCIALE DU CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT

Le Centre international de formation de l'OIT basé à Turin, Italie, traduit la vision stratégique de l'Organisation en programmes de formation adaptés et actualisés pour pouvoir répondre aux préoccupations des mandants tripartites de l'OIT (gouvernements, organisations de travailleurs et d'employeurs) ainsi qu'avec les gestionnaires, techniciens et la société civile.

Le Programme de protection sociale vise la promotion de l'objectif stratégique de l'OIT concernant l'extension et l'efficacité de la protection sociale pour tous par l'acquisition des capacités nécessaires. En collaboration avec le Secteur de la Protection sociale du BIT, de l'AISS et les spécialistes sur le terrain, il élabore et produit des méthodologies et matériels de formation qui sont appliqués dans les cours de formation dans son siège à Turin, dans les pays concernés ou bien à travers des systèmes d'apprentissage à distance.

Le Programme comporte trois volets:

- le premier concerne les régimes de sécurité sociale. Les cours réguliers principaux comprennent des ateliers sur les régimes de pension, le financement de la sécurité sociale et les systèmes d'assurance maladie.
- le deuxième concerne l'élargissement de la protection sociale. Principalement conçu pour les mandants de l'OIT, les organisations communautaires et les ONG, le programme régulier des cours a été élaboré sur la base des stratégies d'extension de la protection sociale, des résultats d'études participatives de faisabilité sur les régimes de micro-assurance santé y compris dans les domaines de l'élaboration, gestion et contrôle de ces régimes.
- le troisième, en collaboration avec le programme SafeWork, traite de la protection des travailleurs axée sur la santé et la sécurité au travail (SST). Il aborde les questions relatives à la politique de SST, aux systèmes d'inspection et de gestion de la SST.

Le thème de la protection sociale recouvre également les questions relatives aux travailleurs migrants, aux conditions de travail et à l'impact du VIH/SIDA sur le monde du travail.

Voir ci-dessous le calendrier des cours pour l'année 2004.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le site internet du Centre à l'adresse suivante: <http://www.itcilo.it/french/bureau/turin/sp/index.htm>



International Training Centre

Centre international de Formation CALENDRIER DE FORMATION 2004

Social Protection/Protection sociale/Protección social

Code	Intitulé du cours	Durée & Dates	Langue	Publics concernés	Ciudad
A900234	Social health insurance	2 weeks 16/02 – 27/02	English	Executives, managers, planners, financial officers and other professionals responsible for health care and health insurance schemes, in both the public and private sectors.	Turin
A100239	Formation de formateurs et promoteurs en évaluation d'impact des systèmes de micro-assurance santé en Afrique	1 semaine 01/03 – 05/03	Français	Promoteurs de mutuelles de santé, dirigeant(e)s et gestionnaires des mutuelles de santé, responsables d'organisations communautaires, non-gouvernementales et gouvernementales et prestataires de soins impliqués dans la gestion des systèmes de MAS en Afrique francophone.	Turin
A100235	Atelier sur les régimes de pension et le financement de la sécurité sociale	3 semaines 15/03 – 02/04	Français	Responsables de haut niveau des institutions de sécurité sociale, fonctionnaires des ministères-clé du développement et du suivi des programmes de protection sociale et représentant(e)s des partenaires sociaux concernés par la gestion et le contrôle.	Turin, Bruxelles (1-week study tour)
A250367	Seguridad y salud en el trabajo en el sector de la construcción	2 semanas 03/05 – 14/05	Español	Representantes de instituciones públicas o privadas, organizaciones de trabajadores, organizaciones de empleadores interesados en la promoción de la seguridad y salud en el sector de la construcción.	Santa Cruz de la Sierra (Bolivia)
A900236	Workshop on social security financing	2 weeks 10/05 – 21/05	English	Managers and personnel of social security schemes, officials from key ministries responsible for the development and monitoring of social protection programmes and representatives of the social partners involved in the governance of social security institutions.	Turin
A500237	Workshop on pension schemes and social security financing for Arab States	2 weeks 19/07 – 30/07	Arabic	Managers and personnel of social security schemes, officials from key ministries responsible for the development and monitoring of social protection programmes and representatives of the social partners involved in the governance of social security institutions.	Turin
A250366	Taller sobre regimenes de pensiones y financiamiento de la seguridad social	2 semanas 02/08 – 13/08	Español	Funcionarios/as de ministerios, personal directivo y profesional de la seguridad social y de sistemas privados de pensiones. Representantes de organizaciones de empleadores y de trabajadores. Docentes y asesores en seguridad social.	Cartagena (Colombia)
A150368	Perfectionnement des inspecteurs du travail pour une meilleure surveillance des conditions de travail	2 semaines 20/09 – 01/10	Français	Inspecteurs du travail des entreprises et membres des gouvernements de pays francophones, responsables de l'analyse, de la planification, de l'implantation et de la gestion et évaluation des politiques, procédures et programmes ayant comme objectif l'amélioration des normes et contrôles relatifs à la protection au travail.	Yaoundé, Cameroun
A900238	Workshop on pension schemes	3 weeks 27/09 – 15/10	English	Managers and personnel of social security schemes, officials from key ministries responsible for the development and monitoring of social protection programmes and representatives of the social partners involved in the governance of social security institutions.	Turin (4-day study tour in Rome)
A900259	Occupational safety and health systems and programmes	2 weeks 04/10 – 15/10	English	Government officials from institutions in charge of the planning, implementation and management of OSH at the national level and workers' and employers' representatives involved in the national governance of OSH.	Turin, Italy
A900255	Strategies for the extension of social security	2 weeks 15/11 – 26/11	English	Managers and staff of microhealth insurance schemes; community-based organisations, federations, associations, NGOs and health-care providers dealing with the management of microhealth insurance schemes; resource persons wishing to gain new technical capacities.	Turin

Interview

<http://www.ilo.org/public/french/region/afpro/abidjan>

Bureau régional pour l'Afrique



Mme Regina Amadi-Njoku
Directrice régionale
du Bureau régional de l'OIT
pour l'Afrique

Turin, 20 octobre 2003

SPM: Mme Amadi-Njoku, vous venez d'inaugurer aujourd'hui le lancement d'un programme pilot commun de formation du Centre de Turin, OIT, de la Région Afrique et du Secteur Protection Sociale sur le thème «La Protection sociale, l'OIT et le Travail décent». Vous étiez accompagnée de M. Diop, Directeur Exécutif du Secteur de la Protection Sociale, de M. François Tremeaud, Directeur du Centre de Turin de l'OIT et de Mme Lynn Villacorta, Coordinatrice du Programme de Formation Protection Sociale. Est-il d'usage de bénéficier de la présence d'un si grand nombre de directeurs à l'occasion de l'inauguration d'un programme de formation qualifiante?

Mme Amadi-Njoku: Ce fut un grand plaisir et un honneur pour moi d'assister au lancement de cette activité particulière d'une importance majeure pour la Région Afrique. J'ai été très heureuse de partager ce moment avec M. Diop, Directeur Exécutif du Secteur de la Protection sociale, M. Tremeaud, Directeur du Centre de Turin et ancien Directeur des Régions et de la Coopération Technique et Mme Villacorta, Coordinatrice du Programme de Formation Protection Sociale de Turin, dont la présence respective montre à elle seule l'importance que nous accordons tous à la question de la protection sociale en Afrique.

Afin de mieux mesurer l'importance de ce programme de formation, permettez-moi d'expliquer en quelques mots de quelles façons ce programme a été impulsé. L'expérience de l'OIT dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments viables de protection sociale pour l'Afrique a mis en évidence toute la difficulté qu'il y a à générer et maintenir sur le continent africain le niveau de revenu individuel requis par les régimes durables de protection sociale – revenu qui est aujourd'hui retenu en otage par une pauvreté endémique. Le Directeur Général a – très légitimement –, reconnu que la réduction de la pauvreté est une priorité universelle, et particulièrement en Afrique. Dans son discours prononcé à l'occasion de la Journée internationale pour l'Élimination de la Pauvreté, il a souligné que: *«Les pauvres ne sont pas à l'origine de la pauvreté. La pauvreté est le résultat de dysfonctionnements structurels et de systèmes économiques et sociaux inefficaces. Elle est le produit de réponses politiques inadaptées, d'une vision politique inexistante et d'une aide internationale insuffisante.»* Le DG a également rappelé combien la pauvreté coûte chère, elle est une entrave à la croissance, elle alimente l'instabilité et bloque les pays pauvres dans leur avancée vers le développement durable. La pauvreté est, tout simplement, quelque chose qu'on ne peut pas s'offrir. Un système de protection sociale efficace et effectif est un des facteurs clés de la réduction de la pauvreté. Toutes les régions du monde ont entendu le message et entrepris des efforts pour créer des passerelles entre l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois et la protection sociale. Les politiques, les stratégies et leur mise en œuvre doivent donc être adaptées aux besoins et demandes spécifiques de chaque région.

SPM: Nous savons que l'élimination de la pauvreté est une priorité dans l'agenda de la Région Afrique. Pourriez-vous décrire les principaux défis auxquels cette région doit faire face?

Mme Amadi-Njoku: Il est tout à fait juste de dire que l'élimination de la pauvreté et ses liens avec l'Agenda de l'OIT pour le travail décent constitue une priorité absolue dans la Région. Très récemment, la bataille de l'OIT que mène le Directeur Général a fait une avancée importante en plaçant l'emploi au cœur du développement. L'Union Africaine (UA) a décidé de convoquer un Sommet Extraordinaire des chefs d'Etat et des Gouvernements sur l'Emploi et l'Éradication de la Pauvreté, en 2004 à Ouagadougou – événement que l'on peut être qualifié de premier du genre. L'UA a sollicité l'appui de l'OIT pour la préparation de cet événement. Notre apport à ce Sommet sera bien entendu mené dans le cadre et la philosophie de l'agenda pour le travail décent, qui ne s'intéresse pas à n'importe quel type d'emploi sinon à celui qui sert de fondement à la protection sociale, aux normes et recommandations internationales de l'OIT et au dialogue social. Dans le cadre de la préparation de la contribution de l'OIT au Sommet, nous avons lancé ce mois-ci une série de consultations nationales à travers l'Afrique, centrées sur les actions pratiques et les manières concrètes d'accroître les opportunités d'emplois décents qui ont un réel impact sur la réduction de la pauvreté. Le rapport du Directeur Général intitulé «S'affranchir de la Pauvreté par le Travail» constitue la base de réflexion de ces consultations.

Parmi les défis auxquels le continent doit faire face, la pauvreté est devenue un mal endémique en Afrique qui touche plus de 40 pour cent de la population urbaine et plus de 60 pour cent de la population vivant dans les zones rurales. Cette pauvreté endémique va de pair avec les déficits de la protection sociale:

- En Afrique subsaharienne, on estime que 5 à 10 pour cent seulement de la population active sont couverts par le régime légal de la sécurité sociale et plus de 80% de la population ne disposent pas d'une protection sociale adaptée.
- Les travailleurs sont quotidiennement victimes d'accidents du travail: le coût représenterait plus de 5 pour cent du PIB par an.
- Le déficit de la protection sociale augmente avec la pandémie du VIH/SIDA.
- Il est aggravé par le fait que 340 millions d'Africains, principalement des femmes et des enfants, vivent avec moins de 1 dollar US par jour.

La pauvreté avec tout ce qui la caractérise au quotidien, à savoir le rejet des droits des travailleurs, l'absence d'opportunités d'emplois, l'absence de protection sociale et l'entrave de la participation à la vie démocratique, domine notre sphère politique, économique et sociale. Le continent est, par dessus-tout, assailli de toute part par de multiples crises comme les guerres, les catastrophes naturelles, les pandémies et une malnutrition endémique qui génèrent et perpétuent tout à la fois la pauvreté.

SPM: Peut-on considérer ce programme pilote comme le point de départ d'un vaste projet entre le Bureau Régional pour l'Afrique et le Secteur de la Protection sociale ?

Mme Amadi-Njoku: Ce programme pilote est certainement un moyen innovateur pour renforcer et favoriser notre coopération, mais il ne constitue pas le point de départ. Il est, en effet, l'un des composants d'un programme plus ambitieux qui a été élaboré dans le cadre d'une consultation technique entre le Secteur de la Protection sociale et le Bureau Régional pour l'Afrique, organisée en janvier 2002 à Abidjan. Cette réunion est arrivée à la conclusion qu'un programme de protection sociale efficace dans la Région devrait comprendre:

- Un examen des ressources disponibles dans le secteur et la région pour permettre une utilisation optimale de ces ressources et la mise en œuvre réussie des actions prioritaires pour la Région.
- L'identification de stratégies de coopération technique adaptées et d'une stratégie de coordination avec d'autres secteurs, pour une plus grande efficacité.
- La rationalisation des programmes du Secteur de la Protection Sociale afin de tenir compte des orientations contenues dans les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) (Poverty Reduction Strategies, PRSP), et dans le cadre du CCA/UNDAF, des activités NEPAD, etc.

Parallèlement, un plan d'action a été adopté entre le Secteur et le Bureau Régional au cours de cette réunion. Ce plan d'action prévoit de:

- Intégrer le mandat de l'OIT sur la protection sociale dans l'ensemble des services opérationnels de l'Organisation, en tenant compte également de l'Agenda sur le travail décent.
- Renforcer les capacités de l'OIT en vue de fournir des mécanismes de protection sociale capables de répondre aux besoins et de contribuer à la réduction de la pauvreté.
- Développer une stratégie intégrée qui utilisera les synergies existantes entre les secteurs de l'emploi et de la protection sociale de l'OIT.

SPM: Mme la Directrice Régionale, quelles sont les prochaines étapes de cet effort commun mené par le Secteur de la Protection Sociale et le Bureau Régional?

Mme Amadi-Njoku: Nous conduisons actuellement ensemble une évaluation des capacités des bureaux sous-régionaux et des bureaux de l'OIT à traiter les questions relatives à la protection sociale, et particulièrement celles qui concernent le VIH/SIDA et la SST dans les économies rurales et informelles. Cet exercice devrait nous permettre également d'identifier les compétences à l'intérieure de la Région. A l'issue de cet exercice, nous espérons avoir constitué un "point critique", qui nous permettra de répondre efficacement aux demandes et aux besoins de nos mandants. Ce "point critique" sera un réseau de spécialistes formés avec l'aide du Centre de Turin, OIT. En outre, Mme Bockstal, du Programme STEP du Secteur de la Protection Sociale, rejoindra très prochainement notre bureau d'Abidjan pour coordonner le partenariat entre le Secteur et la Région. Elle sera par exemple chargée de coordonner la Campagne mondiale pour la sécurité sociale en Afrique qui sera lancée par le Secteur de la Protection Sociale et la Région Afrique à l'occasion de la prochaine réunion régionale prévue à Addis Abeba en décembre 2003.

SPM: Mme la Directrice Régionale, souhaiteriez-vous faire un dernier commentaire?

Mme Amadi-Njoku: Je souhaite seulement ajouter que je suis convaincue qu'une activité ou un événement n'apporteront pas à eux-seuls les réponses que nous attendons à toutes nos questions. C'est par un processus continu, qui requière la détermination de chacun d'entre nous, que nous avancerons dans l'objectif que nous poursuivons de rendre les services de la protection sociale accessibles à un nombre croissant de personnes en Afrique. Des événements comme ce programme pilote témoignent néanmoins de cette détermination. Les objectifs de cette activité qualifiante de tronc commun, l'appartenance à des horizons sectoriels différents des participants, sa structure détaillée et son contenu étoffé indiquent clairement que nous faisons d'importants efforts pour favoriser le développement d'une protection sociale plus étendue et durable en Afrique, où plus de 80 pour cent de la population puisent leurs moyens d'existence dans les économies rurales et informelles.

Bureau international du Travail

UNITÉ D'APPUI À LA GESTION
SECTEUR DE LA PROTECTION SOCIALE

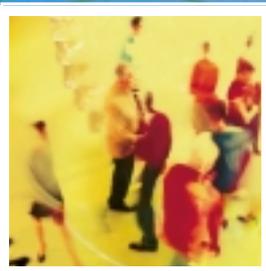
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

edprotect@ilo.org

Tel: (+ 41 22) 799 69 60

Fax: (+ 41 22) 799 63 18

Site web: <http://www.ilo.org/public/french/protection>



ISBN 92-2-215182-8